

PROLÉGOMÈNES AUX TROIS VOLUMES :
LITTÉRATURE ET ÉTATS GÉNÉRAUX
1788-1789 : POLITIQUE, PROGRÈS ET POUVOIR

« Sa Majesté cherchera toujours à se rapprocher des formes anciennement usitées ; mais lorsqu'elles ne pourront être constatées, elle ne veut suppléer au silence des anciens monuments, qu'en demandant, avant toute détermination, le vœu de ses sujets, afin que leur confiance soit plus entière dans une assemblée vraiment nationale par sa composition comme par ses effets. »

Arrêt du Conseil d'État du Roi Louis XVI concernant la convocation des États généraux du Royaume, 5 juillet 1788.

« Lorsque le Philosophe perce une route, il n'a à faire qu'aux erreurs ; s'il veut avancer, il doit les abattre sans ménagement. L'Administrateur vient ensuite ; il rencontre les intérêts, plus difficiles à aborder, j'en conviens ; ici il faut un talent nouveau, une science plus rare, différente des seules méditations de l'Homme de Cabinet ; mais qu'on ne s'y trompe pas, bien plus étrangère encore à l'art des Ministres, qui se sont crus Administrateurs, parce qu'ils n'étaient pas Philosophes. »

Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers état ?, 3^e édition, avril 1789.

« Votre Majesté a dû y voir [dans les brochures] que les droits de la Couronne y sont ouvertement attaqués ; qu'on y parle du Gouvernement purement monarchique, comme si c'était la honte de l'humanité, et une barbarie intolérable dans un siècle des lumières tel que le nôtre ; qu'on ne fait plus de doute qu'il ne soit nécessaire de restreindre infiniment l'autorité des rois de France. »

Charles-Alexandre de Calonne, Lettre à Louis XVI le 9 février 1789.

« Arrêtons-nous ici et ne nous abandonnons pas encore à ces douces et bienheureuses espérances [...]. Un jour viendra peut-être où, associant à vos délibérations les députés des colonies, vous jetterez un regard de compassion sur ce malheureux peuple dont on a fait tranquillement un barbare objet de trafic ; sur ces hommes semblables à nous par la pensée [...] sur ces hommes que, sans pitié pour leur douloureuse plainte, nous accumulons, nous entassons au fond d'un vaisseau pour aller ensuite à pleines voiles les présenter aux chaînes qui les attendent. »

Jacques Necker, *Discours d'ouverture aux États généraux*, 5 mai 1789.

Quatre citations, quatre orientations, un seul espace de rencontre par la parole et les discours, ceux qui posent aussi la question de la pertinence ou non de la réunion des États généraux lors de l'été 1788 après plusieurs mois de crise financière, et donc de crise politique. À bout de souffle, la monarchie se résout, dans une unanimité cacophonique, à consulter la nation, après 175 ans d'absence et surtout après une énième crise d'autorité contre les parlements, seuls corps capables d'incarner la nation car ils enregistraient les lois du roi sans mandat ni pouvoir législatif. Les Lumières et les débats autour d'elles, jusqu'ici confinés aux salons, aux places des villes ainsi qu'aux cafés et même à la Cour de Versailles, s'écoulaient d'elles-mêmes sans discontinuer à travers tout le royaume par le truchement extraordinaire de l'autorité royale et du génie des écrivains. Les Lumières sortent de leur lit, telle une offrande faite par quelques centaines d'esprits éclairés à un peuple souffrant et ignorant. Son éducation serait fulgurante mais empreinte de passion et de ressentiments durables. Durant près de dix (longs) mois, oublieux des ordres stricts et surtout encouragés par l'échéance qui ne cesse de se transformer en embouchure d'un fleuve se jetant dans un océan de promesses de bonheur et de prospérité, les auteurs vont suivre l'appel de Louis XVI à la lettre, et même très au-delà. En dehors des études spécifiques de ce qu'on a appelé improprement « la Pré-Révolution » et des brochures

auxquelles on a souvent associé l'idée complexe d'« opinion », on est souvent passé à côté de ces dix mois, comme aspirés par l'œil du cyclone de la procédure révolutionnaire qui s'ouvrit lors de la proclamation de l'Assemblée nationale, mi-coup d'éclat, mi-coup d'État, le 17 juin 1789.

« C'est une histoire de la parole et d'un mythe, d'un mythe et donc d'une parole » comme l'écrivait Roland Barthes¹, qui est proposée dans ces trois ouvrages.

En convoquant les États généraux le 8 août 1788, Louis XVI avait au préalable promulgué un arrêt du Conseil le 5 juillet qui surprit de nombreux contemporains en ouvrant la *Boîte de Pandore* de la liberté de la presse. En ces temps où les mystères de la religion n'avaient plus de secrets, la Bible étant approchée comme un texte parmi les autres, soumis à la règle de la critique philosophique et historique, ceux qui légitimaient le dialogue entre le roi de France et ses peuples, étaient brutalement soumis au jugement de ces derniers. Nullement décidé à lâcher la moindre parcelle de sa souveraineté et donc de son autorité pleine et entière, Louis XVI ouvrait *paradoxalement* un champ insoupçonné de projets, mais également de critiques. En terme d'« Assemblée nationale », le « vraiment » avait à l'époque un sens particulier qui correspondait au discours caractéristique d'un souverain qui, lassé de ses « démêlés » avec les parlements lors des douloureux enregistrements et vérifications des lois, n'en finissait plus de se voir accusé, *via* ses ministres, de l'épithète de « despotique ». Par « vraiment », le Roi se voulait promoteur d'une adaptation rationnelle à un territoire et à une population qui, quoique divisés en trois ordres et en provinces diversement privilégiées entre les pays d'états et d'élections, avaient connu des bouleversements notables depuis 1614. Cet écart gigantesque entre l'unicité d'un pouvoir souverain justifié par ses prédécesseurs et l'histoire d'un côté, et des sujets

1 Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1970 (1957), p. 193.

cultivés, inscrits depuis longtemps dans une dynamique de conseils programmatiques infusés dans la pensée rationaliste du XVIII^e siècle, allait inexorablement s'exposer en vitrine comme un dialogue de sourds ; avec son cortège de relativisme, religieux, historique, culturel et politique, la littérature allait passer définitivement du style « encyclopédique » au style « pamphlétaire », déjà largement engagé par la littérature dite « philosophique », interdite et clandestine, mais au fond sans danger direct pour l'équilibre du pouvoir. Tout au long de ces dix mois, cette *infra-littérature* qui depuis des décennies inondait les lecteurs, soudainement dynamisée par cette bénédiction royale, allait se métamorphoser en littérature politique ; à la recherche d'une assemblée « vraiment » nationale, elle se chargerait de fabriquer ses mots d'ordres et ses maximes désacralisant tout ce qu'il restait à désacraliser, cédant plus que de raison à l'enthousiasme de l'utopie des Lumières, abandonnant les rivages des doutes sur la force active de l'éloquence si chers à la plupart des philosophes du siècle, rejetant les derniers États généraux de 1614 comme un modèle archaïque, promouvant massivement le doublement du Tiers et surtout « le vote par tête ». L'utopie au pouvoir, indirectement promue par Louis XVI, c'est la matérialisation de confrontations insoupçonnées entre les écrivains où la raison s'affirme, associée à l'imagination et à l'audace mais au cours desquelles malgré les Lumières et le constat des préjugés, on ne se défie pas de la précipitation au risque de tomber dans les erreurs des fables qu'on a dénoncées. Autant dire que dès l'été 1788, la majorité des écrivains va bien au-delà de ce que Louis XVI a prescrit d'aller, à savoir « rénover » les caractères antiques de la représentation nationale. Autant dire également que ces mêmes écrivains qui parlent au nom du peuple allaient doublement « désobéir » au Roi : d'une part ils allaient anticiper les réflexions sur la manière de résoudre la crise financière et d'autre part, surtout, penser une refonte du pouvoir et par conséquent le pacte social. Par conséquent, la Révolution se trouve déjà dans la campagne électorale de 1788-1789, à la fois enthousiaste

et citoyenne, ; l'enjeu est déjà pour les uns, celui de faire croire à autre chose qu'au gouvernement monarchique existant, et pour les autres, minoritaires conservateurs et/ou visionnaires, de se défier de toute précipitation euphorique qui perdrait la liberté, une liberté acquise au prix fort d'une violence sans fin parce que déjà pressentie comme « fondatrice ».

Dans l'historiographie traditionnelle et encore contemporaine de la Révolution française, le *Qu'est-ce que le Tiers état ?* de Sieyès éclipse tous les autres textes sans distinction. Il le mérite davantage pour ce que l'avenir des États généraux seront, et avec eux le chemin que la France allait se tracer comme destin à la fois destructeur et constructeur, mais beaucoup moins quant à la diversité des opinions, y compris du tiers état, dans la course à la souveraineté de la nation *via* une représentation égale et un vote par tête. Cette surestimation interroge sur la compréhension des enjeux quand elle n'est pas non plus imméritée, tant l'abbé est à juste titre « une clé pour comprendre la Révolution française »², mais tout au long de sa chronologie, c'est-à-dire au moins jusqu'au coup d'État de Napoléon Bonaparte auquel l'ancien abbé contribua en novembre 1799. Mais quelle prétention, aussi longue que l'historiographie des discours, des mots et des concepts de la Révolution française autocentrée, que de réduire le champ d'expression de cette époque à un texte parmi des centaines d'autres du même acabit ? Exceptionnel par le talent du slogan, Sieyès l'est beaucoup moins parmi ses semblables, si ce n'est par une vision de ce qu'il adviendrait réellement, du moins jusqu'au 17 juin, journée à laquelle il prend une part majeure, si ce n'est par cette radicalisation innovante et brutale. C'est ignorer que « la notion de précurseur a une valeur explicative particulièrement pauvre » comme le souligne Bronislaw Baczko à propos de la querelle des Anciens et des Modernes, qu'elle ne fait que « projeter sur le passé le schéma d'une histoire-progrès qui ne s'écarterait guère de sa marche linéaire ». Lire des textes comme précurseurs, « c'est toujours courir le risque de substituer à leurs non-dits et

2 Jean-Denis Bredin, *Sieyès, la clé de la Révolution française*, Paris, De Fallois, 1998.

à leurs silences une parole qui précisément ne pouvait pas être la leur »³. Ainsi, lorsque l'abbé rédige ses trois éditions successives avant le 5 mai 1789, il n'en finit pas de peaufiner son art théorique en même temps qu'il « coupe [déjà] le câble » par les mots, poussant à l'excès le refus de la tradition et de l'histoire, excluant derechef les deux ordres privilégiés d'une réflexion dont ils pouvaient tout autant que lui se targuer d'avoir à divers degrés et imposant *de facto* un nouvel espace politique qui serait « démocratique » et surtout rationnel. La place du philosophe dans la cité n'était pas une idée neuve, l'omnipotence des ministres/administrateurs non plus et à l'avenir, ce qui préoccupait les contemporains, c'était aussi ce qui serait ce « temps de l'individu » dont parle Jacques Guilhaumou et avec lui pléiade d'historiens du discours, cette « émergence d'une métaphysique moderne de la subjectivité en acte, initiée par Sieyès, qui met l'accent sur les fondements philosophiques de l'apparition d'un individu apte à former la société civile »⁴. Soit, mais dans cet océan de brochures, Sieyès et d'autres tout aussi prolixes projetaient davantage un monde qu'ils attendaient, qu'ils s'apprétaient à forger, avec toutes les incertitudes dont ils étaient sans doute conscients mais aussi avec l'inconséquence active qui définit le révolutionnaire français dans ses subdivisions multiples et subtiles. Ils ont franchi ce *Rubicon* qu'encore une fois le philosophe ne voyait en général que peu d'élus capables de franchir, à l'image de cette sentence de Fontenelle, tentante et désormais à la portée de tous : « Il faut qu'en toutes choses les hommes se proposent un point de perfection au-delà même de leur portée [...] il faut qu'ils aient devant les yeux un terme imaginaire qui les anime »⁵. Sieyès y fait justement écho en disant que « lorsque le Philosophe perce une route, il

3 Bronislaw Baczko, *Job mon ami. Promesses du bonheur et fatalité du mal*, Paris, Gallimard, 1997, p. 120-121.

4 Jacques Guilhaumou, *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 159.

5 Bernard Le Bouyer de Fontenelle, *Dialogues des morts anciens avec les modernes, Œuvres complètes*, tome 2, 1^{re} partie, dialogue II, Raymond Lulle, Paris, Belin, 1818, p. 231.

n'a à faire qu'aux *erreurs* ; s'il veut avancer, il doit les abattre sans ménagement »⁶. Les historiens n'ont finalement fait que les suivre dans ce principe d'avènement sans retour possible, tel un truisme, qu'on était alors sur un chemin qui menait à une « nation libre, donc inscrite dans le sens de la perfectibilité humaine »⁷. Il est sûr que Sieyès n'a pas à lui tout seul déclenché la colère des pauvres et encouragé le pillage des châteaux lors de l'été 1789 ; il est toutefois certain que lui et ses nombreux compatriotes ont favorisé, par leur haine des nobles, des manifestations verbales et physiques d'une « juste » revanche. À partir de ce principe de lecture, on comprend pourquoi les contradicteurs de Sieyès ont pensé à une anomalie, à un malentendu, et au final à un « complot » ; leurs cris dans la nuit n'avaient aucune chance d'être entendus, si ce n'est, avec un grand avenir, à être à la suite du transfert de la souveraineté du roi à la nation, un cri de réaction, de contre-révolution puis enfin d'antirévolution. En bref, on aurait tort de négliger l'un des intellectuels les plus libres de son temps, en la personne d'Antoine Rivarol, suspect, cela va de soi dans l'historiographie républicaine et traditionnelle. Il sut se défier des États généraux tout en comprenant la geste du Tiers lors de la proclamation de l'Assemblée nationale, devant l'inertie du Roi. En revanche, il osait se défier des nouveaux législateurs qui « envoyés pour réformer, ne songent qu'à renverser, qui avant de simplifier les rouages et de balancer les contrepoids d'une machine qu'on leur donne à raccommoder, commencent par en briser le ressort »⁸. Il en est de même de la peur de la violence, exprimée durant des mois et qui se trouverait légitimée politiquement et réhabilitée socialement. L'historiographie républicaine et majoritaire des XIX^e et XX^e siècles ne ferait finalement que suivre cet aveuglement auquel la France est encore liée, par principe, dans une histoire continuée à l'infini d'une identité fracturée, qui oppose

6 *Qu'est-ce que le Tiers état ?*, 3^e édition, avril 1789, p. 175.

7 Jacques Guilhaumou, *Ibid.*

8 *Journal patriotique national*, 2^e série, n° 13 et 1^{re} série, n° 21, cité par André Lebreton, *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent*, Paris, Hachette, 1895, p. 173.

généalogiquement la démocratie à ses agresseurs comme « un éternel retour »⁹ ; un principe stérile de la procédure historique qui ne mène à rien pour comprendre, si ce n'est à ériger dès cette époque l'indignation morale à l'ordre du jour, indignation contre « la tyrannie féodale », contre la noblesse et le clergé, métaphore grandeur nature de la colère du « juste » *Jean-Jacques* contre les puissants. À ce titre, le progrès, né de la perfectibilité des Lumières, était pris en otage d'une culture politique à sens unique (on ne peut rien faire contre l'abstraction érigée en système) dont la France n'allait plus jamais sortir. La question du progrès avait pour le moins précédé celle du pouvoir et offrit à la Révolution ce mélange de créativité et de catastrophe, de supériorité de la parole politique et de la passion sur la seule liberté civile et démocratique.

La littérature comme génie particularisant, confrontée puis mêlée à la politique, cette grande et redoutable généralisatrice, c'est aussi la marque de fabrique d'une Révolution qui, forcément, n'allait pas avoir de fin.

La lettre de Calonne, ancien contrôleur général de Louis XVI de 1783 à 1787, publiée à l'instar des milliers de brochures, eut une double identité, désormais l'apanage de cette époque. Premier ministre du Roi à avoir proposé un plan de réforme révolutionnaire et l'avoir soumis à une Assemblée des Notables de février 1787 à sa disgrâce en avril, il déchira définitivement le rideau d'une indispensable consultation de la Nation. Exilé puis obligé de fuir en Angleterre, son impopularité l'empêcha même de briguer un mandat de député aux États généraux. Un comble pour celui qui avait « inventé » une opération de communication d'une première consultation nationale, mais sous contrôle du Ministère contre la frilosité de Versailles. C'est avec une amertume d'un ministre qui a été aux affaires mais avec une vision sur l'avenir qu'il écrit cet avertissement public sur les dangers que couraient Louis XVI et la monarchie. À cette identité qui légua à l'historien un constat

9 Zeev Sternhell, *Les anti-Lumières. Une tradition du XVIII^e siècle à la guerre froide*, Paris, Gallimard, Folio-Histoire, 2010.

d'une étrange prémonition, notamment sur les risques qu'entraînerait une aussi vaste liberté d'expression aux projets multiples et contradictoires, il en eut une plus simple dans l'opinion, machine à broyer les réputations et les pensées : celle d'un premier contre-révolutionnaire, dont on lisait déjà le pamphlet en le huant dans les cafés du palais Royal. Il subissait le sort logique de ceux qui, encore minoritaires dans le royaume, distinguaient les progrès de la raison des échecs de la monarchie dans ses réformes, mais critiquaient les agissements « déraisonnables » dont le royaume serait victime assez tôt et que de nombreux esprits qu'on appellera, faute de mieux chez les historiens, modérés ou « le centre » n'allaient pas tarder à suivre. Il est à croire également qu'en cet hiver-printemps 88-89, une censure d'opinion était déjà en train de faire son œuvre contre les écrits contradictoires à la majorité, ceux qui craignaient la guerre civile et surtout les convulsions du peuple. Calonne y dénonçait « Une révolution qui prend sa source dans les idées confuses dont personne ne peut prévoir l'issue » et stigmatisait déjà l'arrêt du Conseil du 5 juillet 1788 sans lequel tout aurait été encore sous contrôle. Le pouvoir échappait de ce fait des mains mêmes de celui qui prétendait l'asseoir en toute souveraineté et en dialogue renouvelé avec ses sujets. La messe était déjà dite pour de nombreux écrivains et quelles que soient leurs appréciations sur la raison et la liberté, l'enjeu était déjà celui de la souveraineté, pleine et entière, qui ne pouvait pas avoir d'issue moyenne, mais totale, d'un côté (le peuple) ou, encore n'était-il peut-être pas trop tard, de l'autre (le Roi). Tel est le débat engagé avant même que la Révolution ne se produise, au cœur d'un processus d'une perte programmée du pouvoir exécutif du Roi au profit de celui tant redouté mais si prometteur de mandataires qui se seraient emparés d'un programme qui assurerait le bonheur devenu une affaire publique, dirigée par des députés du « peuple » et qui parleraient en son nom. Point n'est besoin de risquer l'anachronisme dans le devenir de Calonne qui deviendrait le chef de file de la Contre-Révolution dès ses débuts, mais point n'est besoin non plus

de suivre les révolutionnaires qui iront d'accusations de trahison en trahison contre les « repentis » quand il s'agira de défendre une Révolution dont on ne revient pas et que d'aucuns avait prédit les risques de fusion. Reste à l'historien de ne pas les suivre et de démêler les raisons d'écriture en chaque circonstance, sachant que l'écrit, désormais, somme chacun de se définir en des temps où doivent se confronter la réflexion et l'événement, la raison et la déraison.

Jacques Necker, depuis sa nomination au Contrôle général le 25 août 1788 et le lourd héritage qu'il reçut de son prédécesseur Loménie de Brienne d'avoir à organiser les élections des députés aux États généraux, a beaucoup douté. Il a douté sur la justesse de doubler les représentants du Tiers sachant que le vote par tête était le vœu majoritaire dans le Royaume, plus ou moins bien compris par l'opinion comme étant enfin une véritable consultation nationale ; il le fera au final, contrairement à l'avis d'une majorité des Notables, réunis en novembre-décembre 1788, par l'arrêt du Conseil du 27 décembre. Le banquier suisse et protestant a été oublieux, dans cette lutte séculaire engagée contre les parlements, gardiens des lois et pères de la Nation (en passe d'en être déjà les « grands-pères »), de cette lame de fond qui convainc d'une force irréprouvable d'une nation complète avec ou sans les ordres privilégiés, sous couvert d'une gloire populaire qui ne se démentit pas jusqu'en juillet 1789 (il est le « Dieu Necker »), sous couvert aussi d'une gloire royale encore intacte ; il a enfin découvert le parterre de ces députés du Tiers, déjà collègues, déjà en liens les uns avec les autres par le truchement d'une installation surréaliste au cœur du pouvoir, à Versailles, ceux à propos desquels il déclarait devant l'Assemblée des Notables (6 novembre 1788) : « Nous sommes entourés de précieux citoyens, dont les travaux enrichissent l'État et à qui l'État, par un juste retour doit de l'estime et de la confiance »¹⁰. Ni

10 « Première séance de l'Assemblée des Notables », jeudi 6 novembre 1788, Réimpression de l'ancien Moniteur, seule histoire authentique de la Révolution française. Depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (mai 1789 - novembre 1799),

Necker, ni Louis XVI, spectateurs inertes, ne pourra arrêter les encouragements implicites à valoriser les citoyens du tiers état contre les privilégiés devenus quant à eux des citoyens inutiles. Le discours du 5 mai, au-delà des interminables litanies sur la dette et sur les moyens de l'éponger, déçoit, tel un immense dépit amoureux, à la mesure des promesses que les écrivains se sont faits à eux-mêmes et à leurs nombreux lecteurs. Mais il déçoit tout le monde, y compris ceux qui, conservateurs et fidèles au roi contre ce « charlatan », foudroient ce « Machiavel avorté » qui « divise pour commander et asservir les trois ordres, après les avoir anéantis par leurs dissensions mutuelles »¹¹. À ce stade réside toute l'énigme d'une Révolution, et les chemins pouvant mener à une représentation des élites des trois ordres ne pouvaient « idéalement » passer que par une rénovation, la France n'étant pas l'Angleterre et sa longue durée constitutionnelle. En ce sens, ne pas désirer les États généraux ou s'en méfier, étant donné qu'ils s'organisaient dans ces conditions déjà révolutionnaires, a été le vœu de certains, et le souhait inquiet, caché, de beaucoup d'autres, puis le regret. C'est en cela que de l'été 1788 au mois de mai 1789, la Révolution s'est produite par les mots, fracturante et enthousiasmante, tragique pour les uns et prométhéenne pour les autres. Ce n'est la faute à personne, ni au Roi, ni à Necker, ni aux députés du Tiers, ni à ceux qui, des ordres privilégiés, ne voulaient pas la fin de leur monde, mais ce qui est sûr, c'est qu'elle a opposé deux tendances à l'œuvre dans la démocratie pluraliste française : ceux qui croyaient que la philosophie devait gouverner le monde, à charge pour les gouvernants de la traduire avec des mots, et même l'abus des mots, et ceux qui pensaient (soit sur le moment, soit trop tard aussi) que la politique était relative, qu'elle devait avoir un maître et c'est ce qui fait la différence entre une Révolution et une réforme, et enfin la différence grossière, familière mais si réelle, entre la gauche et la

tome 1^{er}, Paris, Plon, 1858, p. 400.

11 Louis-Antoine Séguier, avocat général au parlement de Paris, *Façon de voir d'une bonne vieille qui ne radote pas encore*, début juin 1789, p. 98.

droite françaises. Necker proposait aux députés la patience républicaine de gouvernement ; pour arracher la souveraineté des mains du Roi, ces derniers préférèrent substituer en quelques semaines l'action à la fabrication. Jacques Necker incarna, dès ce 5 mai 1789, ce que de nos jours on appelle l'extrême centre, une excentricité de politiste et d'historien qui veut nous faire croire par convention tacite que la Révolution française fut autre chose que l'avènement d'une liberté civile et patiente afin de sauver un horizon universel d'égalité sociale émancipateur et abstrait ; les esclaves victimes de la traite négrière pouvaient donc sagement attendre que les Français se déchirent avant d'entrevoir leur émancipation. Et encore, Aimé Césaire avait bien compris et déniché la supercherie : « C'est un fait, les assemblées révolutionnaires bavardèrent beaucoup à propos des Nègres et agirent très peu en leur faveur. La tradition s'instaura dès les États généraux »¹².

Un roi, de droit divin et « absolu » quand on doit plutôt dire « de droit coutumier », deux ministres, ennemis jurés s'étant succédé l'un après l'autre aux affaires, un abbé, penseur et philosophe, voilà proposé en guise d'introduction, le paradigme fondateur d'un sujet qui détermine toute la Révolution française et son avenir. La temporalité de la Révolution de mai-juin 1789 est celle de la *rupture* mais n'est pas encore ce « nouvel ordre des choses » qui s'incarnerait dans l'extrême diversité des projets, des droits de l'Homme et du citoyen (1789) en passant par la constitution civile du clergé (1790) et la première constitution française (1791) etc ; relier inexorablement les deux temporalités relève du mythe comme est celui d'ignorer que la quête générale des tenants du nouveau régime fut celle de mettre en œuvre la seule formule de Machiavel, vieille comme le monde, que « gouverner c'est faire croire »¹³. La

12 Cité par Côme Mankassa, *Aimé Césaire, ou l'illusion de la liberté*, Paris, Le Lys Bleu, 2019, p. 41.

13 Nicolas Machiavel, *Le Prince* (1515), chapitre VI : « Des principautés nouvelles acquises par les armes et par habileté de l'acquéreur », « il faut donc que les choses soient disposées de manière que, lorsqu'ils [les peuples] ne croient plus, on puisse les faire croire par force », Paris, 10-18, 1962, p. 29.

temporalité de la Révolution est surtout comptable d'un passé tel un *continuum* qui n'invente pas le Français et sa culture politique, mais qui lui donne un accent primitif autour des concepts de politique (en termes de droite et de gauche), de progrès (en termes de perfectibilité des Lumières convertie plus tard en progressisme et toutes ses déclinaisons pouvant l'opposer au conservatisme et à la réaction) et enfin au pouvoir (en termes d'acteurs qui prennent en main cette nation tant fantasmée, collectivement ou individuellement). « Tout se passe comme si l'initiateur avait aboli la séquence même de la temporalité, ou encore comme si les acteurs étaient rejetés hors de l'ordre temporel et de sa continuité »¹⁴ et la Révolution française est ainsi « habitée par la représentation de sa fin » écrit Hannah Arendt¹⁵. Ces trois concepts de *politique*, de *progrès* et de *pouvoir* sont au cœur de la spécificité française en matière de démocratie et plus qu'aucune autre nation, la France a su les combiner pour le meilleur et aussi pour le pire, notamment celui de la parole, de la passion et de l'exclusion. D'une certaine manière, nous sommes toujours prisonniers d'un cercle vicieux qui occulte la procédure de la campagne électorale de 1788-1789 dans l'historiographie et dans notre imaginaire largement téléologique ; c'est une occasion de la lire pour ce qu'elle fut, par la nécessaire articulation entre les différentes perceptions et représentations du passé, et de lutter contre une objectivisation entêtée de l'historiographie de la seule Révolution qui réalise déjà toutes ses promesses alors qu'elle ne fait que les asséner. Élargir notre champ de pensée de cette même Révolution française en amont, au cœur de ce « commencement », loin de toute finalité égocentrique au profit d'une finalité ethnocentrique, demeure une occasion pour comprendre aussi une actualité toujours renouvelée de sa politisation. Si la Révolution doit sans aucun doute « apprendre à ne pas prévoir » (Napoléon),

14 Bronislaw Baczko, *Politique de la révolution française*, Paris, Gallimard, 2008, p. 33.

15 Hannah Arendt, *Essai sur la Révolution*, [1963], traduit par Marie Berrane dans *L'humaine condition*, Paris, Gallimard (Quarto), 2012, chapitre V, « Fondation II : *novus ordo saeculorum* », p. 514.

il faut aussi accepter le principe de prévisibilité subjective et implicite, qui accumule les indices porteurs, non pas de l'homme, de la tragédie ou du bonheur de la Révolution, mais les symptômes et les humeurs.